

La recherche sur la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) dans les appels à projets de l'ANR : état des lieux et perspectives

Mélanie PATEAU^{a*}, Julie MENDRET^a

^a *Agence nationale de la recherche, Paris, France*

Auteur correspondant : melanie.pateau@anr.fr

Mots-clés : REUT, ANR, instruments de financement

1. Contexte général

L'Agence nationale de la recherche (ANR) est l'agence française de financement de la recherche sur projets, pour les opérateurs publics en coopération entre eux ou avec des « entreprises » (PME, ETI, GE mais aussi associations/fondations...). Elle est placée sous la tutelle du ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Le Plan d'action, publié chaque année, permet aux chercheurs et aux chercheuses des différents champs scientifiques d'accéder, en complément des financements récurrents qui leur sont alloués, à des co-financements sur un grand nombre de thématiques de recherche, finalisées ou non, dans un cadre disciplinaire autant qu'interdisciplinaire.

Une des composantes du Plan d'action a pour objet de stimuler le partenariat avec les entreprises et le transfert des résultats de la recherche publique vers le monde économique. Les actions proposées renforcent les coopérations et les partenariats et permettent la valorisation des résultats de la recherche publique. En corollaire, elles visent à encourager l'effort de R&D des entreprises en les incitant à inventer et à innover.

Ces actions se positionnent selon un axe croissant de maturité technologique mais aussi d'intégration plus ou moins renforcée de ces partenariats intersectoriels. Par ailleurs, le constat, en France, qu'un nombre relativement faible de PME et ETI propose des innovations de service ou de produits en raison des difficultés qu'elles ont à tisser des liens avec le secteur de la recherche publique, motive une orientation spécifique de certaines actions vers ces PME et ETI.

La REUT s'impose comme une thématique grandissante dans les projets déposés à l'ANR, portée par les défis liés à la raréfaction des ressources en eau et aux exigences réglementaires. Ce domaine requiert des recherches fondamentales pour lever les verrous scientifiques (qualité sanitaire, impacts environnementaux, procédés innovants), avant de pouvoir être transposé à l'échelle opérationnelle. Cette transition implique une collaboration étroite entre la recherche académique et les acteurs industriels afin de développer des solutions fiables, durables et adaptées aux usages.

2. Les projets REUT financés par l'ANR

Dans ce contexte seront présentés : l'appel à projets générique avec un focus sur l'instrument PRCE (Projet de recherche collaborative – Entreprises), les autres instruments de financement centrés sur les partenariats publics/privés (Labcom, Chaires industrielles, Carnot) ainsi que les appels tournés vers l'Europe et l'international qui ont des approches co-construites avec les partenaires non académiques.

Il sera ensuite proposé un état des lieux des projets liés à la REUT, financés depuis 2005 dans les différents appels à projets de l'Agence (fig. 1), afin d'analyser les disciplines impliquées et leurs interactions.

Cet état des lieux permet ainsi de suivre l'évolution des projets financés et d'évaluer leur impact sur la gestion des ressources en eau. En recensant ces projets, l'ANR pourra identifier les verrous scientifiques et technologiques où la recherche et l'innovation sont insuffisantes et ainsi d'encourager de nouvelles synergies entre chercheurs, industries et collectivités.

Enfin, ce travail de synthèse contribuera à une meilleure compréhension des dynamiques de recherche sur la REUT et à une gestion plus durable de la ressource en eau. Il s'inscrit pleinement dans les objectifs du GRUTTEE et du Plan Eau, en promouvant une approche intégrée et interdisciplinaire de la recherche environnementale.

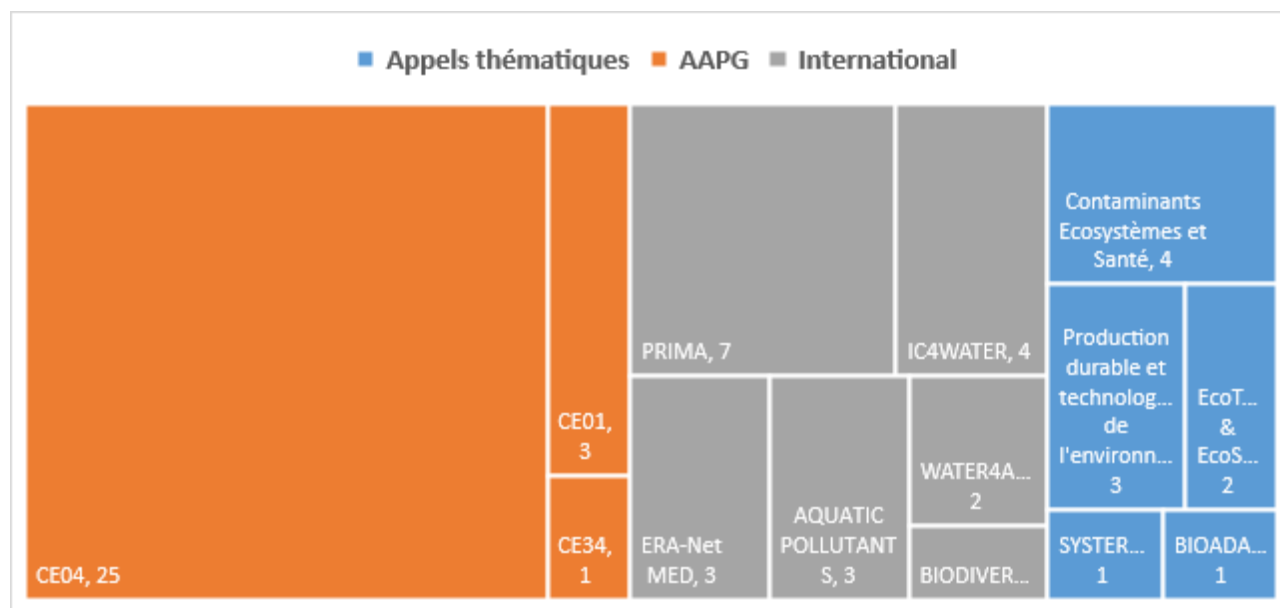


Figure 1 : Répartition des projets REUT dans les appels à projets de l'ANR